



LES OBSESSIONNELS

DIDIER SEBAN ET CORINNE HERRMANN

60 ANS ET 55 ANS

CE DUO FORMÉ PAR HASARD et dédié au pénal le plus noir dans un riche cabinet expert en défense civile des collectivités locales poursuit avec obstination son œuvre dans l'accompagnement des familles de victimes de crimes anciens oubliés. Au fil des succès (une douzaine de *cold cases* résolus, d'autres rouverts), leurs expériences les amènent à suggérer des réformes de bon sens. Leur marotte est la création d'un fichier des enfants disparus, qui permettrait les rapprochements. Le dossier Nordahl Lelandais leur a donné l'occasion d'exposer à nouveau la nécessité procédurale de pouvoir saisir un juge de l'ensemble du parcours d'un suspect. Les gouvernements ignorent les bonnes idées de ces spécialistes, ou ne les comprennent pas. Mais ils sont tenaces.

FAIT D'ARMES : ils ont concouru à faire renvoyer aux assises une deuxième fois le couple de tueurs en série Michel Fourniret et Monique Olivier, déjà condamné pour sept meurtres.

SIGNE PARTICULIER : un penchant pour les émissions de télévision traitant des affaires criminelles, possible source d'information.

IL A DIT : « Nous sommes là pour inciter la justice à avancer. »

